|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MDE 23/9314/2025 – Arabie saoudite - 30 avril 2025 | | |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | x-FI UA 065/024-1 |
| Asaad bin Nasser al Ghamdi a été libéré de prison | | |
| ARABIE SAOUDITE | | |

Le 13 février 2025, Asaad bin Nasser al Ghamdi, enseignant de 47 ans, a été libéré de prison après plus de deux ans d’incarcération, à l’issue d’un procès inique devant le Tribunal pénal spécial d’Arabie saoudite. Arrêté le 20 novembre 2022, Asaad bin Nasser Al Ghamdi avait été condamné initialement à une peine de 20 ans de prison le 29 mai 2024, réduite par la suite à 15 ans, uniquement pour avoir publié sur les réseaux sociaux des messages critiquant le programme du gouvernement Vision 2030 et exprimé ses condoléances pour la mort en prison d’un éminent défenseur des droits humains.

Le 13 février 2025, Asaad bin Nasser al Ghamdi, enseignant de 47 ans, a été libéré de prison après plus de deux ans d’incarcération à l’issue d'un procès inique devant le Tribunal pénal spécial.

Asaad bin Nasser al Ghamdi a été arrêté le 20 novembre 2022 lors d'une descente effectuée à son domicile. Selon des sources dignes de confiance, il a été maintenu à l'isolement pendant les trois premiers mois de sa détention. Asaad bin Nasser al Ghamdi souffre de crises d'épilepsie et a été, selon des sources dignes de confiance, privé de soins adaptés pour son état en détention. Il s'est également vu refuser une représentation juridique pendant les neuf premiers mois de sa détention, au cours desquels il a été interrogé sans avocat, en violation de ses droits à un procès équitable. Il a ensuite bénéficié des services d'un avocat commis d'office qui a refusé de le rencontrer avant les audiences pour préparer sa défense.

Le 3 octobre 2024, la chambre d’appel du Tribunal pénal spécial a condamné Asaad bin Nasser al Ghamdi à 15 ans de prison, suivis d'une interdiction de voyager d’une durée de 15 ans, uniquement sur la base de ses publications sur X (anciennement Twitter) critiquant la politique gouvernementale et exprimant ses condoléances après la mort en prison d'Abdullah al Hamid, éminent défenseur des droits humains et membre fondateur de l'Association saoudienne des droits civils et politiques (ACPRA).

Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Le cas d’Asaad bin Nasser al Ghamdi illustre les menaces permanentes et les lourdes peines de prison auxquelles sont confrontés celles et ceux qui, en Arabie saoudite, expriment en ligne des opinions critiques à l’égard du gouvernement.

Asaad bin Nasser al Ghamdi est le frère de Mohammad bin Nasser al Ghamdi, enseignant saoudien à la retraite âgé de 56 ans, condamné à 30 ans de prison sur la base d’accusations de terrorisme forgées de toutes pièces, au seul motif qu’il avait critiqué les autorités sur X (anciennement Twitter) et YouTube. Amnesty International demande une nouvelle fois aux autorités saoudiennes de libérer immédiatement et sans condition Mohammad bin Nasser al Ghamdi et toutes les personnes détenues de manière inique uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d’expression.

**Aucune action complémentaire n’est requise. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.**